



**PASS JEUNES 54 - 2021-2022**  
Bordereau d'envoi  
Association Culturelle et de Loisirs ou



**A RENVoyer AVANT LE 28 FEVRIER 2022**  
au CDOS 54 : 3, avenue du Rhin 54320 MAXEVILLE

**PASS JEUNES** : joindre les notifications de droit originales

Nom de l'association	
Adresse complète du siège social	
Discipline	
Fédération	
Nom/ Prénom de la personne en charge des Pass Jeunes 54	
Qualité	
Téléphone	
E-mail	

	Nom de l'enfant	Prénom de l'enfant	G*	F*	N° Allocataire	Date de naissance JJ/MM/AA	Montant INSCRIPTION (hors équipement)	Montant de la prise en charge PASS JEUNES		Réserve au CDOS
								Alde PASS JEUNES (Indiquer le montant inscrit sur le Pass)	Versement par le CDOS (dans la limite du montant de l'inscription)	
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										
21										
22										
23										
24										
25										
26										
27										
28										
29										

(\*) : G (garçon) ou F (fille), cocher la colonne correspondante



CADRE RESERVE AU CDOS 54	
Montant total du remboursement :	
Versement effectué le :	
Trésorier CDOS 54 Jean-Marie THIRIET	

RIB DE VOTRE ASSOCIATION A AGRAFER

### ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je certifie sur l'honneur que tous les renseignements fournis sont exacts, que notre association n'applique pas de distinction de tarif entre les bénéficiaires du Pass Jeunes 54 et les autres jeunes et que le montant de l'inscription n'inclut aucun équipement.

Le Pass Sport est prioritaire sur le dispositif Pass Jeunes 54.

Fait à :

**CACHET DE L'ASSOCIATION**